

Cour de Justice de la CEDEAO : La constitution de Maîtres Juan Branco validée et rejette celle de Said Larifou

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 7 NOVEMBRE 2023

1458

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

HUMAN
RIGHTS
WATCH



Communiqué de Human Rights Watch

Les clarifications du
Gouvernement



Tentative d'évasion en Guinée :
Plus de 60 militaires et agents pénitentiaires radiés



Mali : Les promoteurs d'écoles privées en grève
pendant cinq jours



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

6 Octobre
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



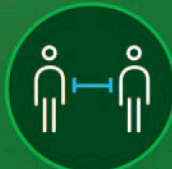
Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

09

Nouveaux cas confirmés

0

Nouveaux guéris

0

Nouveaux décès

0

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

698873 Vaccinations incomplètes

3742757 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33150

Guéris

32331

Décès

743

dont 01 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.14



P.19



P.22



/ Une /



Communiqué de Human Rights Watch
Les clarifications du Gouvernement

P.4

/ Breves /



Mali : Les promoteurs d'écoles privées en grève pendant cinq jours
Gouana, proche banlieue de Bamako : Un scandale foncier d'une rare crapulerie
Affaire des 9,938 milliards alloués aux cotonculteurs : Aucune somme n'a été mise à la disposition de la CMDT
Journées nationales de vaccination contre la polio : Moins de 6 millions d'enfants sont ciblés
Énergie du mali (EDM-SA) : La grande plaie de la transition au Mali

P.13

P.14

P.14

P.15

P.16

/ Actualité /



INSP : Une ambitieuse stratégie de développement des compétences
BVG : Vérification financière de la gestion de la mairie du district de Bamako

P.18

P.19

/ Politique /



Redevabilité et exemplarité :
Les deux mamelles de la démocratie
Les élections au Mali :
Ce qu'il faut retenir des dernières

P.22

P.23

/ Culture & Société /



Goyave :
Une mine de santé

P.25

/ International /



Cour de Justice de la CEDEA : La constitution de Maîtres Juan Branco validée et rejette celle de Saïd Larifou
Tentative d'évasion en Guinée : Plus de 60 militaires et agents pénitentiaires radiés
Du « Made in China » au « China Certified » : La CIIE symbolise la contribution de la Chine à la construction d'une prospérité commune
Exposition internationale d'importation de la Chine :
Une 6e édition riche en couleurs

P.26

P.28

P.29

P.30

/ Sport /



Participation des aigles à la can côte d'ivoire 2023 :
Le gouvernement se constitue en 12ème homme !

P.32

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssef Diarra
- **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

HUMAN
RIGHTS
WATCH



Communiqué de Human Rights Watch

Les clarifications du Gouvernement

Le Gouvernement de transition du Mali a récemment répondu au communiqué publié par l'ONG Human Rights Watch intitulé «Mali : Les groupes islamistes armés et l'armée prennent les civils pour cible». Cette réponse vise à apporter des clarifications et à présenter la position du gouvernement face aux allégations contenues dans le rapport.

Dans un premier temps, le gouvernement souligne que les lettres de Human Rights Watch, envoyées aux mi-

nistres de la Défense et des Anciens Combattants ainsi qu'au ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, pour obtenir une réaction, sont parvenues aux services compétents chargés de leur acheminement seulement le 20 octobre 2023, soit deux jours avant la date limite fixée pour la réponse. Le gouvernement affirme donc que le délai supplémentaire accordé n'a pas permis de répondre adéquatement aux allégations graves contenues dans les correspondances.

En tant qu'observation préliminaire, le gouvernement rappelle l'attachement profond de l'État du Mali au respect des droits humains, tels que consacrés dans toutes ses Constitutions, depuis l'Indépendance jusqu'à nos jours. Ces Constitutions garantissent les droits fondamentaux de chaque citoyen et accordent une importance particulière à la forme républicaine et laïque de l'État. De plus, le Mali a ratifié la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 et la Charte Africaine des Droits



de l'Homme et des Peuples de 1981. Les valeurs de respect, de promotion et de protection des droits humains sont ancrées dans l'identité du Mali, qui depuis l'Empire du Mali au 13^{ème} siècle, a adopté la Charte du Mandé, connue sous le nom de Charte du Kurukan Fuga.

Le gouvernement du Mali affirme sa détermination à défendre les droits de l'homme en général, ainsi que les droits des femmes, des enfants et la diversité culturelle et linguistique de la communauté nationale en particulier. Le respect de la vie humaine est considéré comme une valeur fondamentale à laquelle adhèrent toutes les structures nationales, en particulier les Forces Armées maliennes, dont la mission régalienne est la protection des personnes. Le Mali coopère avec la quasi-totalité des organisations na-

tionales et internationales de défense des droits de l'homme.

En ce qui concerne les observations spécifiques du rapport de Human Rights Watch, le gouvernement du Mali souhaite exprimer son désaccord avec l'approche biaisée et sensationnaliste adoptée par l'ONG. Le gouvernement déplore que dès le titre de la publication, l'armée malienne soit mise au même rang que les «groupes islamistes armés». Le gouvernement considère cette démarche comme étant injuste et ne reflétant pas la réalité sur le terrain.

Le gouvernement du Mali reconnaît la nécessité d'améliorer la situation des droits de l'homme dans le pays et s'engage à prendre des mesures pour remédier aux violations éventuelles qui pourraient survenir. Des efforts

sont déjà en cours pour renforcer les institutions nationales chargées de la protection des droits de l'homme et pour assurer une justice équitable pour tous.

En conclusion, la réponse du gouvernement de transition du Mali au communiqué de Human Rights Watch met en évidence l'engagement du Mali envers le respect des droits de l'homme et la volonté d'améliorer la situation dans le pays. Le gouvernement insiste sur sa détermination à défendre les droits fondamentaux de tous les citoyens maliens, tout en soulignant la nécessité d'une approche équilibrée et objective dans l'évaluation de la situation des droits de l'homme au Mali.

La déclaration que vous avez citée exprime des doutes sérieux quant à



l'objectivité de l'analyse et à la crédibilité des faits allégués par Human Rights Watch (HRW). Selon le gouvernement malien, les faits présentés par HRW ne font que soutenir une ligne éditoriale clairement affichée dès le départ, remettant ainsi en question la crédibilité de l'organisation.

Le gouvernement du Mali regrette également que HRW ait choisi de faire croire que l'armée malienne «prenne pour cible les civils». Selon le gouvernement, cette narration reprend des éléments de langage d'acteurs internationaux hostiles au Mali, ce qui cache mal la démarche partisane de l'ONG.

En réponse aux allégations de violations graves des droits humains, le gouvernement malien souligne que toutes les allégations portées à la connaissance des autorités judiciaires, qu'elles soient civiles ou militaires, font l'objet d'enquêtes en vue de re-

chercher les auteurs et de les poursuivre en justice. Cependant, il est important de mentionner les contraintes et les défis liés à la conduite des enquêtes dans un contexte d'insécurité qui sévit dans le pays depuis 2012.

Malgré ces défis, la justice malienne a initié plusieurs procédures à l'encontre des membres des forces armées et de sécurité ainsi que des groupes armés, certaines ayant abouti à des jugements et d'autres étant encore en cours d'instruction préparatoire devant les juridictions civiles ou militaires.

Le gouvernement du Mali critique la méthode de collecte d'informations utilisée par HRW, notamment le recueil de témoignages par téléphone auprès de personnes informées des incidents, sans prendre les précautions minimales de recoupement des informations. Il estime également que les commentaires des médias, sans

vérification sur le terrain, remettent en cause la crédibilité des conclusions du rapport.

De plus, aucun des cas de violations présumées des droits humains mentionnés dans les conclusions préliminaires de HRW n'a été porté à la connaissance des autorités judiciaires compétentes jusqu'à présent, ce qui renforce les doutes sur la crédibilité des allégations de l'organisation qui ne reflètent pas la réalité sur le terrain. Le gouvernement affirme que les opérations menées par les Forces Armées maliennes (FAMA) dans la région de Nara ont toutes ciblé les groupes armés terroristes, sans incident sur les populations civiles. Par conséquent, il estime qu'il n'y a pas eu de nécessité d'enquête à ce sujet.

En ce qui concerne les mesures prises pour accorder des réparations aux victimes de violations des droits

humains et à leurs familles dans le contexte du conflit au Mali depuis 2012, le gouvernement rappelle la mise en place de l'Autorité de gestion des réparations pour les victimes, qui succèdera à la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR), ainsi que l'organe chargé de la conservation des mémoires des crises.

En résumé, le gouvernement malien conteste l'objectivité et la crédibilité des allégations de HRW, souligne les contraintes liées à la conduite des enquêtes dans un contexte d'insécurité, et affirme que les opérations militaires ont visé les groupes armés terroristes sans incidents sur les populations civiles. Le gouvernement met également en avant les mesures prises pour accorder des réparations aux victimes de violations des droits humains. La Loi n°2022-041 du 15 novembre 2022 et son Décret d'application n°2022-0730/PT-RM du 23 novembre 2022, adoptés par le Gouvernement, fixent les règles générales relatives à la réparation des préjudices causés par les violations graves des droits de l'Homme. Ces textes ont été mis en place dans le cadre de la protection des droits de l'Homme au Mali.

Dans son rapport, HRW mentionne un groupe de sécurité privé russe en sous-entendant que le Gouvernement entretiendrait des relations avec ce groupe. Le Gouvernement du Mali regrette que des éléments de langage provenant d'États hostiles au Mali soient repris et présentés comme des faits réels par une Organisation dont

la crédibilité repose sur la neutralité et l'indépendance politique et technique vis-à-vis des États.

Il est important de souligner que le Mali entretient des relations avec la Russie depuis son indépendance en 1960. Ces relations se basent sur un partenariat d'État à État et sont diversifiées. Le Gouvernement rappelle que les Forces Armées et de sécurité maliennes opèrent en toute autonomie.

Les allégations présumées de violations des droits de l'Homme, adressées au Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme par HRW dans son rapport précédent, sont actuellement en cours d'instruction préparatoire au niveau du cabinet du Pôle Judiciaire Spécialisé. Des délégations judiciaires émises par le juge d'instruction sont en exécution pour certains cas.

Le Gouvernement du Mali conclut que les allégations contenues dans le rapport de HRW sont tendancieuses, infondées et reposent sur des affirmations gratuites, des témoignages recueillis à distance et orientés, ainsi que des conclusions erronées visant à incriminer les autorités maliennes et les Forces Armées maliennes. Les graves violations mentionnées dans le rapport sont le fait de groupes terroristes, et l'armée malienne opère de manière autonome sans recourir à des supplétifs étrangers.

Grâce au renforcement de l'armée malienne, de nombreuses personnes ont pu retourner dans leur lieu de ré-

sidence, et l'administration ainsi que les services sociaux de base se rétablissent progressivement. Les Forces Armées maliennes sont une armée républicaine, formée pour respecter les dispositions pertinentes des droits de l'Homme et du droit international humanitaire. L'armée nationale du Mali est une force où toutes les communautés sont représentées, à tous les niveaux, y compris au plus haut niveau de commandement. Les Forces Armées maliennes s'efforcent de remplir leur rôle en respectant strictement les droits de l'homme et le droit international humanitaire, auxquels elles sont formées et sensibilisées en permanence.

Il est important de souligner que la prévôté est présente dans chaque détachement opérationnel pour garantir le respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire sur les différents théâtres d'opérations militaires. Cela démontre l'engagement du gouvernement malien à préserver ces principes fondamentaux.

En ce qui concerne les perspectives, le gouvernement recommande à Human Rights Watch d'avoir une meilleure compréhension des événements. Il serait bénéfique que cette organisation maintienne une stricte neutralité et adopte une approche plus constructive dans sa démarche.

■ Karamoko B Keita



■ mountagatall



@mountagatall
Cheicko Amadou Sidibé dit Banico Amadou s'en est allé. Les points d'eau et mosquées offerts, les souffrances allégées, les milliers de conversion témoignent pour lui le Jour de la Rétribution. Puisse ALLAH SWT L'accueillir parmi Ses Élus. Dors en paix cher frère et ami.



■ Airs d'Afrique+



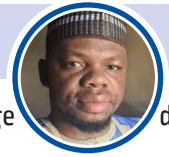
Claudy Siar: engagé pour la cause africaine

Claudy Siar est un chanteur de zouk guadeloupéen. L'un de ses plus grands succès est la chanson Bondié. Claudy sort son premier album Rebel en 1991. C'est une nouvelle définition du zouk, alliant variétés antillaises et influences afro-américaine. Cette tendance musicale va davantage s'affirmer avec l'album Génération consciente sorti l'année suivante et qui fait de lui une star aux Antilles, grâce à ses textes incisifs. Le style est résolument zouk Rnb. Son 4ème album, sorti en novembre 2000, s'intitule Trouver sa route. Il oscille entre zouk traditionnel et des sons plus intégristes, dans la tradition du zouk nouvelle génération, avec des titres comme Toi même tu sais. En 2005, Claudy Siar réunit sur les mêmes morceaux « ambiancesurs » africains et chanteurs de zouk pour la compilation Zouké Décalé by Claudy Siar. Fin 1983, alors que Claudy monte sur les planches au théâtre dans une adaptation de Carmen La Matadore, sous la direction de Marie-Line Ampigny, on lui propose de faire de la radio. Claudy Siar se lance alors dans l'aventure en intégrant l'équipe de TROPIC FM. Dans le même temps, il postule à Europe1 et devient le collaborateur d'Alain Maneval et pour quelques semaines celui de Jean-Claude Brialy. En 1986, Claudy Siar frappe à la porte de Jean-Louis Foulquier à France Inter. Très vite, ce dernier lui propose d'interviewer les artistes antillais et africains invités dans l'émission Pollen et de participer à la programmation de l'édition 86 des « Francofolies de La Rochelle », placées sous le signe des Antilles. En 1988, Jacques Lesergent (directeur adjoint des programmes de RFO) lui propose d'animer la rubrique musicale de l'émission Latitude diffusée sur FR3. Après sa rencontre avec Yves Bruneau (présentateur de l'émission), ce dernier l'engage. En 1991, Latitude est rebaptisée Mascarines. Tout s'enchaîne alors pour ce boulimique de travail. 92/93, il est le présentateur de Kromatik sur M6 et RFO. A l'été 92, on le retrouve auprès d'Yves Régnier dans l'émission Dans le baba sur TF1. Le 31 décembre 1993, il est sur Antenne 2 pour Il est toujours minuit quelque part également présenté par Georges Beller, Heïlen Thierry. Claudy dirige ensuite la programmation musicale sur Média Tropical (la radio des antillais à Paris) avant d'en devenir le directeur des programmes jusqu'en septembre 2000. Sous son impulsion, cette radio réalisera ses meilleurs scores d'audience. Depuis le 13 mars 1995, on le retrouve sur RFI, en tant que producteur / animateur de l'émission Couleurs Tropicales, désignée aujourd'hui comme une référence pour les amateurs des musiques « afro » du monde entier. Avec ce pro-

gramme, Claudy Siar est devenu une véritable star en Afrique. Le 5 janvier 2005, Le Monde lui consacre même une page sous la plume de Véronique Mortaigne. 2000/2001, Claudy est de retour sur RFO et RFO Sat pour le HIT Tropical, un hit parade international consacré aux ventes d'albums. On pourrait ajouter qu'il a collaboré à l'émission Tam-Tam sur TV6, a été directeur d'un label de disques de 1989 à 1994, présentateur de nombreux concerts parisiens ou encore qu'il a dirigé de 1986 à 1997 une célèbre discothèque de la banlieue parisienne qui a marqué toute une génération d'afro-antillais (La 5ème dimension). Depuis le 22 septembre 2004, Claudy Siar présente l'émission Couleur Horizon produite par Basile Boli sur Canal Horizon, dans laquelle il reçoit les personnalités et les stars du monde afro. En mai 2005, il présente sur France 2, Au delà de nos différences, une émission sur la diversité culturelle et ethnique de la France, produite par Basile Boli et réalisée par Jérôme Revon.. Dès le 6 mars 2006, il présente sur France 3 des émissions quotidiennes dans le cadre du concours de l'Eurovision 2006. Le 14 mars, il co-présente avec Michel Drucker, en prime time, la finale France. Et le 20 mai, toujours aux côtés de Michel Drucker, il commente l'Eurovision en direct d'Athènes. Claudy Siar est le premier à organiser en France une marche de la place de la République à la place de la Nation pour commémorer l'abolition de l'esclavage. Claudy Siar a toujours milité pour une société plus juste. A la rentrée 2007, il sera propriétaire de la radio Tropiques FM qui prendra place de Média Tropical (décision du CSA).



■ Imam Oumarou Diarra



Dimanche 05 novembre mariage de ma fille et de ma nièce,

Nous sommes très heureux d'avoir partagé cette journée riche en émotions avec vous et nous vous remercions de tout cœur pour votre générosité, vos vœux de bonheur et toutes vos gentilles attentions à l'endroit de ma fille et de son époux.

La famille Diarra et surtout notre fille vous dit merci .



■ Sekou Konare



Je présente mes excuses à tous mes lecteurs. Siriki kouyaté n'a pas recouvré la liberté. Il retourne à la MCA

■ Kpolé.com



FRANÇOIS AMICHIA (Pdt COCAN):

« Lors des deux matchs amicaux face au Maroc et à l'Afrique du Sud, la bonbonnière du Félicia était orange, c'est vrai. Mais il y avait aussi des maillots

orange venus de Treichville et d'Adjamé, nous ne voulons plus les voir pendant la CAN »

Source : Babi Weekly



■ Malick Konate



L'histoire des 59 citernes disparues n'était qu'une invention sans fondement, c'est à dire, poudre de perlimpinpin. Le seul but était de tromper les esprits pendant un certain temps. En réalité, c'était totalement faux et mensonger ! Celui ou celle qui l'a propagé le savait très bien, mais il fallait trouver un bouc émissaire.

#Bèki_Takè

■ Malick Konate



Le peuple endure des coupures de courant fréquentes et leur argent est détourné pour acheter des groupes électrogènes et du carburant pour ceux qui sont censés leur fournir de l'électricité. Cette situation est non seulement injuste, mais aussi immorale, irrespectueuse, malhonnête et même criminelle.

#Bèki_Takè

■ Malick Konate se sent triste



Nos entreprises sont en train de mourir sans qu'aucune solution ne soit proposée ou qu'un accompagnement ne soit offert pour les sauver. En effet, les délestages ont forcé de nombreuses entreprises à arrêter leur activité, et de nombreuses autres sont sur le point de fermer. Il est urgent que des mesures soient prises pour soutenir nos entreprises et les aider à surmonter cette crise. Sinon, c'est l'ouverture des portes au chômage et la prolifération de la délinquance !

#Bèki_Takè

<  Binta Jean Bittard
1h · 🌐

J'ai dû libérer mes employés et mettre la clé sous la porte de ma petite entreprise à cause des coupures intempestives. Jamais je ne pourrai pardonner ceux qui ont causé tant de souffrances à nos entreprise et à nous tous. Nous, simples citoyens, confions leur sort entre les mains de Dieu...

Ce jour où la bouche sera interdite de parole et où les membres témoigneront. Ce jour où tout sera su et exposé...Ce jour chacun rendra compte de ses actes...



Présidence de la République du Mali



Koulouba | 6 novembre 2023 | #montee_des_couleurs

Montée des couleurs à Koulouba

Son Excellence le Président de la Transition, le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État, a présidé la traditionnelle montée des couleurs, ce lundi 6 novembre 2023, dans la cour du palais de Koulouba. Il était accompagné de l'ensemble de ses collaborateurs.

Cette cérémonie, qui a lieu le premier lundi de chaque mois, reste un symbole fort dans l'affirmation de la souveraineté et du renforcement de la citoyenneté.

Cette montée des couleurs est un rendez-vous mensuel important dans la vie politique malienne. Elle permet au Président de la Transition de rappeler les valeurs fondamentales du pays et d'affirmer son engagement envers le peuple malien.



Présidence de la République du Mali



Koulouba | 3 novembre 2023 | #transition

Soutien à la Transition au Mali, au Burkina Faso et au Niger : un marcheur remet les trois drapeaux au Secrétaire Général de la Présidence

Le Secrétaire Général de la Présidence de la République du Mali, Dr. Alfousseyni DIAWARA a reçu, le 3 novembre 2023, M. Modibo KONE, qui a parcouru le trajet Bama-ko-Ouagadougou, en passant par Bobo Dioulasso, sur une distance d'environ 862,5 km. Le marcheur a remis les drapeaux des trois pays (Mali, Burkina Faso et Niger) au Secrétaire Général de la Présidence et a exprimé son souhait de voir les populations de ces pays s'unir pour lutter contre le terrorisme. Il a également demandé de soutenir les autorités actuelles de ces trois pays.

Par la suite, une délégation du Mouvement international de soutien du Mali pour la réussite de la Transition a remis au Dr. DIAWARA pour le Président de la Transition, Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, un trophée de leadership panafricain, pour le remercier de ses actions depuis la rectification de la Transition. Le mouvement a réaffirmé son soutien aux autorités de la Transition et sa disponibilité pour contribuer au développement du pays. Il a également exprimé son intention de sensibiliser les Maliens à donner la priorité à la sécurité plutôt qu'aux élections.



KONATE Malick



@konate90

Le retrait de la MINUSMA du Nord du Mali soulève plusieurs points importants à retenir : 1/6 Le gouvernement de transition malien maintient fermement sa demande de départ de la MINUSMA avant le 31 décembre. Cela évite de faire face aux difficultés auxquelles les contingents de la MINUSMA sont confrontés dans un contexte de détérioration sécuritaire généralisée, exacerbée par la multiplication des attaques des groupes armés terroristes dans tout le pays et la reprise des combats entre les FAMA soutenues par les instructeurs russes - #Wagner et le #CSP_PSD dans le Nord. #Bèki_Takè

KONATE Malick



@vieuxmko

Voici le signe évident de l'assujettissement insupportable de la justice dans nos pays. Le juge est à la fois malléable et corvéable à merci par le Politique. Lorsque les actes de justice sont tributaires de décisions politiques, n'ayons aucun doute que la justice est à la fois soumise et instrumentalisée. Ce juge qui a décerné mandat n'avait sans doute aucune raison de le faire et c'est bien pour cela qu'il l'a défait, à première demande. Mais de qui ? Pourquoi ? #JusticeServile #JusticePoilitique #Juge #Indépédance <https://lgdj.fr/justice-en-afrique-ce-grand-corps-malade-9789995270261.html>

REPUBLIQUE DU TCHAD
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
ET DE DROITS HUMAINS
COUR D'APPEL DE N'DJAMENA
 N° 022 /MJDH/CA/NDJ/2023

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

MAINLEVÉE D'UN MANDAT D'ARRÊT INTERNATIONAL

REPUBLIQUE DU TCHAD **AU NOM DU PEUPLE TCHADIEN**

NOUS, **MAHAMAT EL-HADJ ABBA NANA**, Procureur Général près la Cour d'Appel de N'Djamena ;

Vu les articles 74, 253 et suivants du Code de Procédure Pénale ;

Vu la correspondance n° 0990/PR/NDJ/2023 en date du 02 novembre 2023 du Procureur de la République Près le Tribunal de Grande Instance de N'Djamena sollicitant la mainlevée du mandat d'Arrêt International lancé contre monsieur **ASSYONGAR MASRA SUCCES**, en date du 08 juin 2023 ;

Vu l'urgence ;

DONNONS

Mainlevée du Mandat d'Arrêt International n° 021/MJDH/CA/NDJ/2023 du 08 juin 2023 décerné par le Procureur Général Près la Cour d'Appel de N'Djamena contre monsieur **ASSYONGAR MASRA SUCCES** Président du parti les Transformateurs

Fait à N'Djamena, le 02 novembre 2023

Le Procureur Général

MAHAMAT EL-HADJ ABBA NANA

Mali

Les promoteurs d'écoles privées en grève pendant cinq jours



Le Groupement des Associations des Promoteurs d'Écoles Privées Agréées du Mali (GAPEPAM) a tenu une assemblée générale extraordinaire le samedi 4 novembre 2023 à la bibliothèque nationale. À l'issue de cette réunion, le GAPEPAM a annoncé une cessation de travail pour une durée de cent vingt (120) heures, qui a commencé hier lundi 6 novembre 2023 et qui se poursuivra jusqu'au vendredi 10 novembre 2023, dans les établissements privés d'enseignement secondaire général, technique et professionnel.

L'objectif principal de cette grève est de revendiquer le paiement intégral et sans condition des frais scolaires et demi-bourses de l'année scolaire 2022-2023 sur l'ensemble du territoire national. Les promoteurs et promotrices d'écoles privées du district de Bamako ainsi que des régions environnantes sont concernés par cette action.

Cette décision a été prise suite à une longue délibération lors d'une assemblée générale. Les promoteurs d'écoles privées estiment que le paiement intégral des frais scolaires est essentiel pour assurer la continuité et la qualité de l'enseignement dispensé dans leurs établissements. Ils soulignent que les frais scolaires et demi-bourses sont nécessaires pour couvrir les dépenses liées à l'administration, aux salaires du personnel enseignant et non-enseignant, aux infrastructures et aux ressources pédagogiques.

Le GAPEPAM, en tant que représentant des promoteurs

d'écoles privées agréées du Mali, sollicite le soutien de tous les acteurs de l'éducation et des autorités compétentes pour trouver une solution satisfaisante à cette situation. Les promoteurs et promotrices d'écoles privées sont prêts à engager un dialogue constructif afin de parvenir à un accord mutuellement bénéfique.

Il convient de noter que cette grève aura un impact sur les élèves fréquentant les établissements privés d'enseignement secondaire général, technique et professionnel. Les parents sont invités à prendre les dispositions nécessaires pour assurer la continuité de l'apprentissage de leurs enfants pendant cette période.

Le GAPEPAM indique dans son avis, rester ouvert au dialogue et espère que cette grève permettra d'attirer l'attention sur les préoccupations légitimes des promoteurs d'écoles privées du Mali. Ils espèrent également que cette action conduira à une résolution rapide et équitable de la situation, dans l'intérêt de tous les acteurs de l'éducation.

Lire en encadré l'avis de grève

Karamoko B Keita

GROUPEMENT DES ASSOCIATIONS DES
PROMOTEURS D'ÉCOLES PRIVÉES
AGREES du Mali (GAPEPAM)

Téléphone : 76 27 91 01/ 66 10 74 95/77 98 08 94

Avis aux Promoteurs et Promotrices
d'Écoles Privées du Mali

Bamako, le 4 novembre 2023

Suite à l'assemblée générale extraordinaire tenue le samedi 4 novembre 2023, par le groupement des associations des promoteurs d'écoles privées agréées du Mali (GAPEPAM) à la bibliothèque nationale, nous informons l'ensemble des promoteurs et promotrices du district de Bamako et toutes les régions que les résolutions suivantes ont été prises :

- Cessation de travail pour cent vingt (120) heures à compter du lundi 6 novembre 2023 au vendredi 10 novembre 2023 au niveau des établissements privés d'enseignement secondaire général, technique et professionnel ;

- Paiement intégral et sans condition sur toute l'étendue du territoire national des frais scolaires et demi bourses de l'année scolaire 2022-2023.

Ont signé :



Au niveau des domaines de l'Etat, tout le monde reconnaît la propriété de M. Cissouma sur ce «bâti», mais depuis plusieurs semaines, il court derrière les mêmes agents pour obtenir la signature de ses titres individuels. En vain.

Nous reviendrons très largement sur cette affaire qui cache ses zones d'ombre dans nos éditions de la semaine.

Bacary Camara
Le Challenger



Gouana, proche banlieue de Bamako : Un scandale foncier d'une rare crapulerie

Grand commis de l'Etat, réputé pour ses compétences, son sérieux et surtout sa foi religieuse, le nouveau ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population, Imrane Abdoulaye Touré, est vivement interpellé par la famille Cissouma, victime d'une nauséabonde magouille foncière orchestrée par certains cadres véreux des domaines.

En effet, de quoi s'agit-il ? M. Cissouma est un paisible fonctionnaire à la retraite à Kalaban-Coura. Pourtant, depuis plusieurs années, le fonctionnaire modèle qu'il a été, a de la peine à trouver le sommeil. La tristesse, la frustration, la colère ne le quittent plus à cause d'un acte de crapulerie, dont sa propriété foncière fait les frais.

Situé à Gouana, dans la proche périphérie de Bamako, son champ de 5ha est bien clôturé et contient des arbres fruitiers et une étable pour bovidés. C'est un titre foncier établi dans les règles de l'art depuis 1984 (soit 36 ans).

Mais à son grand étonnement, de téméraires agents des services du domaine et du cadastre de l'Etat ont eu l'outrecuidance d'y opérer, à son insu, une coupe sombre de 2ha sur lesquels ils ont établi un «vrai-faux» TF qu'ils ont cédé à une société minière de la place contre- on peut l'imaginer- une forte somme d'argent.

Affaire des 9,938 milliards alloués aux cotonculteurs : Aucune somme n'a été mise à la disposition de la CMDT

A cause de l'invasion précoce des champs par de nouvelles espèces de cicadelles (jassides) et des cas d'inondations, la production cotonnière 2022/2023 a enregistré une baisse drastique, plongeant de nombreux cotonculteurs dans l'insolvabilité. C'est ainsi qu'à la demande de l'administration de la Cmdt, les plus hautes autorités ont décidé d'annuler la dette au prorata des superficies perdues.

L'annonce a été faite lors de la 13^e Session du Conseil Supérieur de l'Agriculture à la faveur duquel le chef de l'Etat a décidé de mettre à la disposition des cotonculteurs une enveloppe de 9,938 milliards de nos francs en vue de les aider à faire face aux conséquences de l'invasion des jassides. Depuis cette annonce, les supputations vont bon train, notamment sur la clé de

répartition de cette manne financière. Laquelle, selon de mauvaises langues, serait destinée à l'ensemble des cotonculteurs.

A moins d'avoir d'autre dessein inavoué, ceux qui ont propagé de fausses informations à la légère auraient évité de se ridiculiser en allant à la bonne source. Cette subvention spéciale n'a jamais été mise à la disposition de la C.m.d.t. Le ministre de l'Agriculture, Lassina Dembélé, a coupé court aux rumeurs lors d'une récente tournée dans les filiales de Sikasso et Koutiala. Il a clairement expliqué aux cotonculteurs qu'aucune somme n'a été mise à la disposition de C.m.d.t. et que c'est, au contraire, la C.m.d.t. qui va annuler les dettes intrants, après avoir payé les fournisseurs d'engrais.

Quant aux bénéficiaires de cette subvention spéciale, toujours selon le ministre de l'Agriculture, seules les victimes de l'attaque de jassides sont concernées.

Ce qu'il faut savoir...

Sous le leadership de son Pdg, Dr Nango Dembélé, l'encadrement de la C.m.d.t. avait pris soins de recenser, depuis septembre 2022, 125.971 hectares de superficies perdues, soit 33.241 au niveau de la filiale de Sikasso, 27.245 à Koutiala, 20.035 à Kita, 18.245 à Bougouni, 12.235 à Fana et 4.970 dans la zone OHVN. Ainsi, dans les proportions de leurs superficies affectées, seuls les cotonculteurs sinistrés ou victimes de l'attaque des jassides seront bénéficiaires de cette subvention spéciale.

Quant à la modalité de paiement aux producteurs, elle consiste à leur rembourser la valeur des intrants utilisés sur les superficies affectées pour ceux d'entre eux qui ne devaient plus rien à la C.m.d.t. En revanche, la dette de ceux n'ayant pas encore payé sera tout simplement annulée. Et seuls les cotonculteurs ayant perdu des superficies vont bénéficier de cette somme.

Le Challenger



Journées nationales de vaccination contre la polio : Moins de 6 millions d'enfants sont ciblés



Sur l'initiative du ministère de la Santé et du Développement social en collaboration avec l'ONG, Initiative mondiale d'éradication de la poliomyélite (IMEP), l'ASACOLA 1 de Lafiabougou en commune IV, a abrité le 03 novembre 2023, le lancement officiel des journées nationales de vaccination contre la polio, une maladie virale, contagieuse, qui sévit dans les zones où la couverture vaccinale est faible.

Cette cérémonie a été présidée par le représentant de la ministre de la Santé non moins, secrétaire général du département, Abdoulaye Guindo en présence du représentant des partenaires techniques et financiers, Pierre Ngom et de plusieurs acteurs évoluant dans le domaine de la santé. Pour rappel, cette campagne de vaccination contre la poliomyélite ciblera les enfants de 0 à 59 mois quel que soit leur statut vaccinal soit une cible de 5 millions 798 686 enfants et ladite campagne concernera particulièrement les districts sanitaires des régions de Kayes, de Koulikoro, de Sikasso, de Ségou et le district de Bamako. En effet, le ministère de la Santé et du Développement social entend mobiliser au cours de ces journées nationales de vaccination contre la poliomyélite, 15 568 vaccinateurs, 2288 superviseurs pour un coût opérationnel et prévisionnel de 777 millions 564 158 FCFA. Par ailleurs, après avoir donné l'assurance quant à la gratuité du vaccin contre la polio, M Pierre Ngom fera savoir qu'après une période d'accalmie en 2021 à la suite d'une flambée de variant du poliovirus avec 56 cas détectés en 2020, le Mali aurait connu une autre épidémie depuis septembre 2022 avec 14 cas de variant du poliovirus dérivé circulant de type 2 dans les régions du nord, du sud et du centre. Et d'ajouter que deux (2) passages de campagne de vaccination

contre la polio ont eu lieu dans les régions du nord et du centre en juin et août 2023, permettant ainsi de vacciner plus de 1.400,000 enfants âgés de 0-59 mois au premier passage et plus de 1,350,000 enfants de la même tranche d'âge au deuxième passage, soit une couverture vaccinale, respectivement de 97% et 99%. C'est ainsi que le représentant de la ministre soutiendra qu'au mois de février 2023 à nos jours, environ un cumul de 144 cas de poliovirus dérivés vaccinaux type 2 circulant ont été notifiés dans le pays avec 11 cas d'origine humaine et 03 cas dans l'environnement. Avant d'inviter les parents à se mobiliser massivement afin que cette pandémie soit définitivement éradiquée au Mali.

Yacouba COULIBALY
Source: L'Alternance

Énergie du mali (EDM-SA): La grande plaie de la transition au Mali

S'il y a un secteur où ce gouvernement de transition a bien échoué, c'est son incapacité à résoudre les problèmes récurrents des coupures d'électricité. Loin s'en faut!

Depuis des décennies, les gouvernements successifs du Mali sont confrontés à ce problème de coupures d'électricité, mais la palme d'or des coupures récurrentes de courant revient à ce gouvernement de transition appelé encore le gouvernement de rectification ou de changement de trajectoire.

Le taux élevé des décès surtout des personnes âgées et des enfants pendant la période de forte chaleur est dû

aux coupures constantes d'électricité de l'Énergie du Mali (EDM-SA).

La situation s'est empirée après la démission du ministre de tutelle, ce qui veut dire que les problèmes de l'Énergie du Mali sont plutôt structurels et demandent un audit approprié pour enfin adjoindre une thérapie de choc.

Sur le plan sécuritaire, aucun gouvernement dans l'histoire du Mali n'a fait mieux que cette transition. Mais sur le plan de la fourniture d'énergie, les Maliens ont plus souffert avec ce gouvernement que n'importe quel autre gouvernement dans l'histoire du Mali.

Il est temps de changer de cap en matière de la gestion de l'énergie au Mali. Le nouveau ministre de l'Énergie a un défi immense à relever.

Pourtant, le gouvernement a toutes les opportunités pour soigner cette grande plaie et la cicatriser pour de bon.

Nos félicitations à Mme le ministre et l'ensemble du gouvernement pour le démantèlement de ce vaste réseau mafieux de vol des hydrocarbures au sein de l'EDM-SA qui rend la vie misérable aux populations maliennes.

Nous remercions Mme le ministre de l'Énergie pour son courage, son audace et surtout son patriotisme pour avoir édifié en détails le peuple malien sur les raisons des coupures récurrentes d'électricité à l'EDM-SA lors de son passage sur le plateau de l'ORTM.

Elle a les encouragements du peuple malien dans cette lutte implacable contre la corruption et la gabegie au sein de la compagnie: Énergie du Mali (EDM-SA).

Que Dieu bénisse le Mali.

Bakary COULIBALY, Élan Patriotique: Faso Nieta Kanou
Expert Judiciaire en Fiscalité et Finances.
Agrée au près des Cours et Tribunaux du Mali.
Inter De Bamako





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

INSP: Une ambitieuse stratégie de développement des compétences

Sous le leadership de son Directeur général Pr Samba Ousmane Sow, l'Institut national de santé publique (INSP) dispose aujourd'hui d'une stratégie de développement de ses compétences pour la période 2023-2030.



Selon le document, cette stratégie se résume par la modernisation de la fonction ressources humaines à travers la formation continue et le perfectionnement ainsi que la disponibilité de la main d'œuvre pour la santé en vue d'assurer la satisfaction des besoins et l'amélioration des parcours professionnels. Le projet de développement des compétences s'inscrit dans un contexte de modernisation de l'INSP en vue d'améliorer l'offre de service et les prestations des laboratoires biomédicaux.

La principale orientation de cette stratégie, c'est d'améliorer l'état de santé des populations par l'accès à une prise en charge efficace de la demande sociale et des besoins en santé publique. Les objectifs visés sont le développement des outils opérationnels pour une bonne planification des besoins et un meilleur suivi des carrières du personnel, la réduction de la pénurie des ressources humaines qualifiées, l'accélération de la transition digitale et le renforcement du besoin de communication institutionnelle.

D'autres objectifs sont le rehaussement du niveau des indicateurs de santé à travers l'offre de service et la qualité des examens biomédicaux, la restauration de la confiance avec les partenaires sociaux, le renforcement du plaidoyer en faveur de l'adhésion du gouvernement et des partenaires aux initiatives de l'INSP. Il s'agit aussi de pallier au déficit du financement structurel de la recherche et la formation continue par la recherche de financements innovants et d'autres initiatives porteuses ainsi que veiller au suivi régulier des recommanda-

tions et délibérations des organes de gestion et d'orientation de l'INSP.

Pour le premier objectif à savoir développer les outils opérationnels pour une bonne planification des besoins et un meilleur suivi des carrières du personnel, il s'agira d'élaborer un schéma stratégique de la gestion des ressources humaines de l'INSP. Ce schéma a pour objectif principal de constituer un outil de pilotage innovant en support aux différents volets hospitalier, médico-social et ambulatoire.

Pour le deuxième objectif qui porte sur la réduction de la pénurie des ressources humaines qualifiées, le but est d'anticiper les besoins en compétences et en emplois pour répondre aux exigences d'excellence et d'efficience. A ce niveau, il s'agira d'anticiper les effets d'une très forte contrainte démographique en particulier pour certaines spécialités. Le schéma s'attachera à garantir une meilleure adéquation des effectifs et des compétences aux activités de l'INSP sur la base d'une gestion prévisionnelle des emplois, des métiers et des compétences qui sera optimisée et renforcée. La politique de re-

crutement sur fonds propres tenant compte de la promotion professionnelle pour le personnel non médical sera anticipée et adaptée en conséquence. L'objectif pour les années à venir est d'attirer et de conserver le potentiel humain qui fait l'excellence de l'Institut. Il s'agira aussi de développer une politique de management et d'encadrement des étudiants.

Pour le troisième objectif (accélérer la transition digitale et renforcer le besoin de communication institutionnelle), il est prévu de mettre en place une nouvelle réorganisation des services de l'INSP, de redéfinir un système d'information RH conforme aux référentiels communs de la fonction publique, d'élaborer un plan de partage de partage d'information et de communication, de mettre en place un portail RH. Un autre objectif est la restauration de la confiance avec les partenaires sociaux. A ce niveau, il s'agira de garantir la qualité du dialogue social et de veiller à l'implication des travailleurs et des syndicats. Selon le document, la participation des acteurs en première ligne constitue le moyen de mobilisation par ex-

cellence et permet d'utiliser pleinement leurs capacités, de s'exprimer et de se sentir davantage impliqués. Egalement, il s'agira de mener une politique sociale volontariste, d'instaurer des actions de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail. Dans le souci d'améliorer les conditions de travail, une culture de prévention des risques professionnels et d'insécurité au travail pour l'ensemble des professionnels de la santé sera développée. Aussi, un mécanisme de prévention des risques pour la santé au travail sera créé et professionnalisé.

La vision stratégique est que d'ici 2030, une masse critique de ressources humaines motivées et engagées est disponible, il y aura une gouvernance harmonieuse du système de gestion, un leadership affirmé des responsables des ressources humaines à tous les niveaux. Aussi, il y aura l'offre de service de qualité rendue à temps et à moindre coût aux populations à travers une couverture nationale en laboratoire biologique.

■ D
Le Sursaut

BVG :

Vérification financière de la gestion de la mairie du district de Bamako

Plus de 5,698 milliards de FCFA d'irrégularités financières décelées dans la gestion des ressources destinées à l'assainissement et à l'évacuation des déchets solides du District de Bamako

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'activités, le Bureau du Vérificateur Général (BVG) a vérifié la gestion des ressources destinées à l'assainissement et à l'évacuation des déchets solides du District de Bamako, au titre des exercices 2019, 2020, 2021 et 2022 (31 octobre). Cette vérification a pour objectif de s'assurer de la régularité et de la sincérité des opérations de recettes et de dépenses effectuées. Les travaux de vérification ont porté sur les procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés de la Direction des Finances et du Matériel (DFM) du Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable et de la Mairie du District de Bamako. Ils ont également porté sur la passation et la mise en œuvre de la convention de la gestion des services de propreté de la ville de Bamako conclue entre la Mairie du District de Bamako et la Société OZONE MALI.

Créées par l'Ordonnance n°09-010/P-RM du 4 mars 2009, ratifiée par la Loi n°09-010 du 9 juin 2009, les DFM sont des services centraux des Départements ministériels. Le Décret n°09-137/P-RM

du 27 mars 2009, modifié, fixe leur organisation et les modalités de leur fonctionnement. Elles ont pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale dans les domaines de la gestion des ressources

financières et matérielles.

Le District de Bamako est une Collectivité Territoriale dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. La Mairie du District de



Bamako est organisée par l'Arrêté n°2019-012/M-DB du 04 avril 2019 portant création de ses services. Elle comprend quinze (15) services dont une Direction des Services Urbains de Voirie et d'Assainissement (DSUVA) qui a pour missions la conception, la programmation, la coordination, le suivi et le contrôle des activités d'assainissement et des travaux de voirie du District de Bamako.

Les travaux de vérification ont démarré le 12 décembre 2022 et ont pris fin le 24 juillet 2023. La présente vérification a mis en exergue des irrégularités administratives et des irrégularités financières.

Irrégularités administratives

La vérification financière de la gestion des ressources destinées à l'assainissement et à l'évacuation des déchets solides du District de Bamako a mis en exergue des dysfonctionnements importants. Ils concernent, entre autres, l'octroi d'un avantage irrégulier à un soumissionnaire, la non-fourniture de la garantie de bonne exécution par les titulaires de marché, le non-respect des procédures de passation des délégations de service public. Il y a également un manque de suivi des prestations de la Société OZONE MALI qui n'a pas exécuté l'ensemble

des prestations prévues par la convention sans que la Mairie du District de Bamako mette en œuvre la procédure d'application des pénalités. À titre illustratif, OZONE MALI n'a pas collecté les déchets auprès des ménages, elle n'a pas balayé plusieurs artères du District de Bamako prévues dans les plans d'exécution de la convention et n'a pas éradiqué les dépôts sauvages d'ordure appelés points noirs. La Mairie du District de Bamako a aussi fait exécuter des marchés avant leur approbation et sans visa du Délégué du contrôle financier.

Pour remédier à ces dysfonctionnements, l'équipe de vérification a fait des recommandations. Le Directeur des Finances et du Matériel du Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable doit respecter le principe d'égalité de traitement des candidats et exiger des titulaires de marché la fourniture de la caution de bonne exécution.

Quant au Maire du District de Bamako, il doit respecter les procédures de passation des conventions de délégation de service public, exiger des délégataires de service public l'exécution de l'ensemble des prestations prévues dans les conventions et approuver les marchés et les soumettre au visa du Délégué du

Contrôle Financier avant tout commencement d'exécution.

Irrégularités financières

Le montant total des irrégularités financières s'élève à 5 698 959 789 FCFA. Ils ont trait aux faux enregistrements de marchés publics par leurs titulaires pour un montant total de 1 069 676 FCFA et à la validation de décomptes indus de la Société OZONE MALI par le Directeur de la DSUVA pour un montant total de 5 697 890 113 FCFA. Le Vérificateur Général a transmis et dénoncé ces faits au Président de la Section des Comptes de la Cour Suprême et au Procureur de la République chargé du Pôle National Économique et Financier.

Le Vérificateur Général a aussi saisi le Directeur Général des Impôts (DGI) pour les redressements et recouvrements de droits d'enregistrement et de redevances de régulation éludés. Les autorités judiciaires, notamment la Section des Comptes de la Cour Suprême et le Pôle National Économique et Financier ont également été saisis pour le recouvrement desdits droits.

- **Ibrahim DIALLO**, Chef de la Cellule Communication
Bureau du Vérificateur Général
Inter De Bamako



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Redevabilité et exemplarité : Les deux mamelles de la démocratie



La tentative d'explication et d'apaisement de Mme la ministre de l'énergie et de l'eau sur le plateau de l'ORTM le 25 octobre 2023 au sujet du problème récurrent des coupures intempestives d'électricité au Mali est certes saluaire mais appelle plusieurs remarques :

En effet, de plus en plus, dans nos pays la démocratie soi-disant occidentale est vouée aux gémonies car paraît-il inadaptée à nos réalités, sans pour autant lui opposer à ce jour aucun autre modèle plus performant et adapté. Ce nouveau débat est un faux débat car il masque en réalité nos propres insuffisances et nos propres faiblesses que dis-je nos propres turpitudes !

Il est indéniable que la Démocratie représentative que nous avons instaurée est consubstantielle de deux éléments importants : la redevabilité et l'exemplarité des dirigeants, il est aussi indéniable que le mal qui ronge nos démocraties africaines aujourd'hui est justement le déficit abyssal de redevabilité et d'exemplarité de nos élites dirigeantes, les dirigeants ne sont tenus à aucun compte rendu régulier et substantiel devant leurs mandants et cela concerne surtout les hautes sphères de l'Etat une fois élus ou nommés nos Présidents et nos ministres deviennent des monarques sans aucun contre-pouvoir ; le ministre ne rend compte qu'au Président seul maître de son destin et le Président ne rend

compte à personne ! La sanction est rare sinon insignifiante, l'impunité est la règle !

A ce titre la prestation de Mme la ministre de l'énergie est un rare exemple de tentative d'exercice de redevabilité, exercice inachevé à notre avis car, en décidant de révéler devant l'opinion les causes et les responsables de la grave crise énergétique qui frappe notre pays, la ministre devait aller jusqu'au bout en précisions et en détails !

– La commande de groupes électrogènes a-t-elle fait l'objet d'un appel d'offre ?

Quand ?

Appel d'offre restreint ou ouvert ?

Qui est l'adjudicateur gagnant ?

Pour quel montant ?

Qui a signé le contrat au nom de l'Etat ?

Une avance a-t-elle été versée ? Quel montant ?

Quelles sont les principales clauses contractuelles ? (délais de livraison, caractéristiques techniques, pénalités etc....) Qui a réceptionné les groupes ? Un rapport de réception a-t-il été établi ?

Quelles sont les sanctions ? – En ce qui concerne les 59 citernes disparues :

Elles appartiennent à qui ?

Quelles en sont les références ? (bordereaux, bon de sorties...)

Qui les a signés ? A ce stade, aucune vérité ne saurait être cachée, aucun intérêt ne saurait être protégé, aucune dignité ne saurait être ménagée au détriment de l'Etat et de l'intérêt public !

Mme la ministre devait tout dire ou se taire car son demi-silence ne peut que contribuer à perpétuer et faire prospérer l'impunité ! Mettre sur la place publique, punir sans état d'âme et sans faiblesse la petite et grande délinquance au sommet de l'Etat est la seule recette pour asseoir et imposer l'exemplarité dans la gestion publique ! Sans l'exemplarité des dirigeants et leur redevabilité la démocratie ne pourra jamais accoucher d'institutions fortes, respectées de tous et en qui les citoyens font confiance ! La démocratie n'a aucune couleur, elle n'est ni occidentale, ni orientale, elle est jusqu'à preuve du contraire le meilleur système que nous ayons aujourd'hui du pouvoir par le peuple pour le peuple !

La démocratie ne vaut que par l'usage que nous en faisons ! En face la seule alternative est la dictature !

Pour réduire le phénomène de délinquance à col blanc, il est nécessaire de supprimer toutes ces immunités dont jouissent les députés, les ministres et autres dirigeants ainsi que les procédures et juridictions exceptionnelles

prévues pour les juger !

Tous les citoyens doivent être soumis à la justice de manière égale quelque que soit leur rang.

La réalité est que beaucoup d'entre nous, investissons et nous investissons dans la politique pour notre seule promotion économique et sociale ! La véritable refondation du Mali c'est promouvoir, exiger l'exemplarité et la redevabilité des dirigeants et combattre avec opiniâtreté l'impunité !

La véritable refondation du Mali c'est supprimer tous les fonds dits " de souveraineté " des chefs d'institutions qui sont des puits sans fond de corruption et de prévarication !

La véritable refondation du Mali c'est de faire enfin de la réduction du train de vie l'Etat une réalité vérifiable et non un slogan creux !

La véritable refondation du Mali c'est enfin de toujours mettre l'éthique avant l'étiquette !

M Touré

Source : L'Alternance

Les élections au Mali : Ce qu'il faut retenir des dernières

Il y a maintenant plus de deux semaines, dans un communiqué lu et porté à la connaissance de l'opinion publique nationale et internationale par le ministre de l'Administration territoriale, le Colonel Abdoulaye Maïga, portant sur le léger report des échéances électorales prévues en février prochain. Et depuis lors, les voix se sont levées pour manifester des mécontentements au sein de certains partis politiques et du côté de certains offices religieux qui jugent cette décision de manipulatrice car cette transition a déjà montré ses limites à bien mener cette transition à bon port. Qui dit élection dit aussi risque

Au Mali, les dernières élections remontent à 2020, concernant les législatives et de surcroît en pleine pandémie de COVID-19. Pour beaucoup, ces élections furent sabotées, frauduleuses et non transparentes, au point de voir des électeurs dans certaines communes exprimer leur colère suite à la victoire d'un candidat qui était loin d'être celui pour qui, ils

avaient voté. Comme si cela ne suffisait, un président de l'Assemblée bien qu'élu par ses pairs, ne devait être là parce que mal élu et imposé aux mandataires par le régime. Et la suite de ce feuilleton aboutira à la chute d'un régime qui était en place depuis 2013. pas approprié et le timing n'est pas bien choisi quand on sait ce qui se joue actuellement dans ce pays confronté à des crises

sécuritaires et socio-politiques.

Nous traversons une période où les manifestations, dénigrements ou invectives n'ont pas lieu d'être et doivent céder plutôt aux soutiens et toutes autres formes d'encouragement et d'accompagnement tant pour les autorités mais également pour nos Forces Armées plus que jamais



engagées pour la sauvegarde territoriale du Mali face aux ennemis du mal. À cet effet, le devoir patriotique impose à tous de se serrer les coudes, rompre avec les jeux politiques et la quête des intérêts personnels au profit de ceux du Mali et de sa souveraineté.

IDEMIA: une décision juste!

Dans un monde au ton belliqueux et au tempérament aguerri où chaque État se veut garant de ses souverainetés surtout au plan numérique, la décision du gouvernement malien de reporter légèrement les prochaines élections est à saluer si le but est d'assurer au Mali et aux Maliens le rapatriement ou la sauvegarde de leurs données. Et cela ne saurait être fait sans passer par des sacrifices quand on

sait ce que ça représente de savoir que nos données sont au service d'une société étrangère inapte à coopérer pour un transfert à l'amiable de toutes les données biométriques du peuple malien pour pouvoir élaborer convenablement les fichiers électoraux et ce pour une meilleure transparence lors des élections.

Cette affaire remonterait en 2018 entre le gouvernement de l'époque et la société en question qui est une boîte française spécialisée dans la sécurité numérique et la biométrie. Et d'après les détails du Ministre de l'administration Territoriale, cette dernière aurait refusé de remettre au gouvernement malien le mot de passe donnant accès aux données biométriques de chaque citoyen

malien s'y trouvant. Alors si tel est le cas, il est obligatoire de changer la donne et de passer par un autre schéma pour assurer la sauvegarde de ces données si précieuses.

Ainsi, il incombe aux Maliens de faire preuve de retenu et de soutien vis-à-vis des autorités politiques et celles en charge des élections pour une prise en main rapide de cette complexe situation tout en appelant ces mêmes autorités à faire preuve de vigilance et de rigueur en ce qui concerne l'entrée des nouvelles cartes biométriques pour que les mêmes erreurs ne puissent se reproduire, car il va de soi pour la carrière des principaux concernés.

Amadou O. WANE

Source : Inter de Bamako

www.malikile.com

Goyave : Une mine de santé

Riche en vitamine C, la goyave possède un pouvoir antioxydant naturel. La vitamine qu'elle contient favorise la production des globules blancs, cellules impliquées dans la défense immunitaire. En plus de ses fruits, ses feuilles aussi contiennent des multiples valeurs nutritionnelles pour une santé de fer. Pour mieux comprendre, Dr. Seydou Bah, nutritionniste, nous en parle.

Comme de nombreux fruits, la goyave est riche en antioxydants, sa consommation permet de lutter contre le vieillissement des cellules et préserver une bonne santé. Consommer la goyave et faire un thé avec ses feuilles est l'idéal pour profiter de nombreux bienfaits qu'il procure. Ses feuilles ont été traditionnellement utilisées pour traiter les rhumatismes, la diarrhée ainsi que la toux.

En termes de vertus, Dr. Bah souligne que ses feuilles "aident dans la perte du poids. Ils sont assez bénéfiques pour les personnes diabétiques, car ils baissent le niveau de glucose dans leur corps. L'infusion des feuilles contribue à réduire le taux de cholestérol et traite la toux. Quand on la boit deux fois par jour cela aide à ouvrir les poumons tout en apaisant la toux. Les feuilles fraîches sont utilisées pour soulager les maux de dents et les maladies des gencives en faisant un bain de bouche".

Aux dires du nutritionniste, les feuilles de la goyave ont des propriétés antibactériennes et inflammatoires vu qu'elles accélèrent le mécanisme de cicatrisation et soulage tout type d'inflammation dont la bronchite, l'angine, la pharyngite, etc.

"Ses feuilles ont une solution naturelle pour les problèmes digestifs, elles permettent d'éliminer les intoxications alimentaires. Et cette infusion constitue un grand aide pour apaiser le syndrome du côlon irritable et de combattre les vers ainsi que les parasites intestinaux. Elles sont souvent utilisées pour traiter les infections des voies urinaires ainsi que pour régulariser le taux de sucre dans le sang chez les



diabétiques", souligne Dr. Seydou Bah

Hormis ses différentes valeurs nutritionnelles, elle agit sur certaines maladies comme le faible nombre de spermatozoïdes (azoospermie), en améliorant le taux et la qualité des spermatozoïdes.

"J'utilise quotidiennement l'infusion des feuilles de goyave. Quand, je fais un début rhume ou de la toux je prends une dizaine de feuilles pour en faire une tisane que je bois matin et soir. Et au bout de trois jours, je constate des améliorations

fiables", explique Safiatou Sacko

Cependant, avec toutes ses solutions elles peuvent causer des réactions allergiques chez certaines personnes et peuvent interagir avec certains médicaments. Il est donc impératif de consulter un médecin en cas des problèmes allergiques.

Afin c'est la période de ce fruit aux multiples solutions. Profitons-en pour le prendre en quantité pour réduire certains de maux !

Aïchatou Konaré
Source: Mali Tribune

Cour de Justice de la CEDEAO

La constitution de Maîtres Juan Branco validée et rejette celle de Said Larifou



Dans un communiqué publié aujourd'hui, Me Ciré Clédor Ly, membre du collectif des avocats d'Ousmane Sonko, fait part des décisions prises par la Cour de Justice de la CEDEAO concernant le contentieux relatif à la constitution de Maîtres Juan Branco du barreau de Paris et de Said Larifou du barreau des Comores.

Selon le communiqué, la Cour a examiné les dossiers et a jugé que la constitution de Me Juan Branco est régulière, lui permettant ainsi de plaider devant elle. Cependant, la constitution de Me Said Larifou

a été rejetée par la Cour. La raison avancée est l'absence de convention judiciaire entre le Sénégal et la République des Comores, ainsi que l'absence de documents prouvant que Me Said Larifou était habilité à plaider devant les juridictions sénégalaises.

Me Ciré Clédor Ly précise également que toutes les démarches nécessaires ont été entreprises pour obtenir un document du bâtonnier, en vain. Il souligne que le nom de Me Said Larifou figure pourtant dans toutes les décisions judiciaires rendues au Sénégal, ce qui,

selon lui, devrait valoir comme une habilitation judiciaire.

Le communiqué indique également que la Cour a regroupé l'ensemble des procédures accélérées, de fond et de référé, permettant ainsi de plaider sur la recevabilité de la procédure, la qualité et l'intérêt de Monsieur Ousmane Sonko à agir pour le compte du parti «Les Patriotes du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité». De plus, la Cour évaluera sa propre compétence à connaître des faits allégués de violations des droits civils et politiques, des droits et libertés

démocratiques, ainsi que du droit d'avoir accès à ses avocats et à un procès équitable.

Suite aux plaidoiries orales et à l'examen des écritures et pièces déposées, la Haute Cour de justice a reporté sa décision finale à l'au-

dience du 17 novembre 2023.

Cette décision de la Cour de Justice de la CEDEAO marque une étape importante dans le contentieux entourant Ousmane Sonko et son parti politique. Les avocats impliqués ont plaidé leur cause devant la

Cour et attendent avec impatience la décision finale le 17 novembre prochain.

Lire en encadré le communiqué de Me Ly

COMMUNIQUE :

La Cour de Justice de la CEDEAO a vidé ce matin le contentieux relatif à la constitution de Maîtres Juan Branco du barreau de Paris et de Said Larifou du barreau des Comores.

La cour après avoir vérifié son dossier a admis la constitution de Juan Branco qui est régulière et a dit et jugé qu'il est habilité à plaider devant elle.

Cependant, la constitution de l'honorable confrère Said Larifou a été rejetée par la Cour au motif qu'il y'a aucune convention judiciaire entre le Senegal et la République du Comores et qu'elle n'a pas trouvé de documents lui permettant de se convaincre de ce que le confrère Said Larifou était habilité à plaider devant les juridictions Sénégalaises.

A ce titre, je précise que tout avait été fait pour que le bâtonnier nous délivre un document, vainement, alors que le nom de ce dernier figure dans toutes les décisions judiciaires rendues au Sénégal ce qui, de mon avis vaut habilitation judiciaire.

La Cour a ensuite joint l'ensemble des procédures accélérées, de fond et de référé, permettant aussi de plaider sur la recevabilité de la procédure, la qualité et l'intérêt de Monsieur Ousmane Sonko à agir pour le compte du parti les patriotes du Sénégal pour le travail l'éthique et la fraternité; ainsi que sur sa propre compétence à connaître des faits allégués de violations des droits civils et politiques, des droits et libertés démocratiques, du droit d'avoir accès à ses avocats et à un procès équitable.

Après les plaidoiries orales complétant ou précisant les écritures et pièces déjà déposées, la Haute Cour de justice a mis l'affaire en délibéré et rendra sa décision sur le tout en son audience du 17 Novembre 2023.

Ciré Clédor LY, membre du collectif des avocats de Ousmane SONKO

Abuja, 06 Novembre 2023
La rédaction

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 44 22 23 - Mail: @gmail.com

Site: www.malikile.com

Tentative d'évasion en Guinée

Plus de 60 militaires et agents pénitentiaires radiés

Leur cavale n'aura duré que quelques heures. Le capitaine Moussa Dadis Camara ex président de la Guinée, les colonels Moussa Tiegboro Camara et Blaise Gomou tous, exfiltrés samedi matin de la prison civile de Conakry ont été repris et renvoyés en prison selon des sources officielles contactées par APA.

Le colonel Mamadi Doumbouya, chef de l'État guinéen, a pris une décision ferme en radiants plus de 60 militaires et agents pénitentiaires. Cette décision fait suite à l'assaut mené contre la maison centrale qui a permis l'extraction de certaines personnalités telles que Moussa Dadis Camara, Claude Pivi, Moussa Thiegboro Camara et Blaise Goumou. Dans une série de décrets, le colonel Doumbouya a publié la liste des personnes radiées pour diverses infractions.

Le samedi 4 novembre 2023, un groupe de commandos lourdement armé a attaqué la maison centrale de Conakry pour exfiltrer des détenus accusés dans le massacre du 28 septembre 2009. Les assaillants ont réussi à faire évader le capitaine Moussa Dadis Camara (ancien président de la Transition guinéenne en 2009) et trois de ses coaccusés. La plupart des évadés ont été repris quelques heures après leur sortie de prison (seul Claude Pivi), mais cette évasion spectaculaire suscite encore des interrogations et des commentaires en Guinée.

Dans un entretien accordé à Guineematin.com ce lundi 6 novembre 2023, Fayimba Mara, juriste et professeur de Droit à l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia, a soutenu que cette évasion va impacter le cours normal du procès du 28 septembre 2009. Il estime que «le problème de sécurité est devenu entier» en Guinée et qu'il y a lieu de craindre pour la sécurité des autres accusés dans le dossier du massacre du 28 septembre et des personnalités détenues à la maison centrale de Conakry pour



des crimes économiques.

La radiation de plus de 60 militaires et agents pénitentiaires en Guinée a été annoncée par le colonel Mamadi Doumbouya, qui ne tolère aucun manquement au service, inconduite ou faute lourde. Cette décision vise à assainir les rangs

des forces armées et à renforcer la discipline au sein de l'appareil sécuritaire du pays.

Parmi les individus radiés, on retrouve des militaires impliqués dans des actes répréhensibles tels que des abus de pouvoir, des actes de corruption, des détournements

de fonds ainsi que des comportements inappropriés envers les citoyens. Ces gestes sont considérés comme des violations graves de l'éthique et de la déontologie militaire.

Les noms des individus radiés sont accompagnés des motifs précis qui ont conduit à leur radiation. Ces motifs vont de la négligence dans l'exécution de leurs fonctions à des infractions plus graves, mettant en danger la sécurité et la stabilité du pays.

Le colonel Mamadi Doumbouya a souligné que ces radiations ne sont pas seulement une mesure disciplinaire, mais également un message fort envoyé à tous les membres des forces armées et des services pénitentiaires. Il insiste sur l'importance de respecter les principes d'intégrité, de professionnalisme et de dévouement dans l'exercice de leurs fonctions. Les radiations de plus de 60 militaires et agents pénitentiaires en Guinée, annoncées par le colonel Mamadi Doumbouya, témoignent de la volonté

du chef de l'État de mettre fin aux comportements répréhensibles au sein des forces armées et des services pénitentiaires. Cette décision vise à renforcer la discipline et à assurer la sécurité et la stabilité du pays. Il est primordial que tous les membres des forces armées et des services pénitentiaires prennent conscience de l'importance de respecter les principes d'intégrité et de professionnalisme afin de servir au mieux la nation guinéenne.

Idrissa Koné

Du « Made in China » au « China Certified » : La CIIE symbolise la contribution de la Chine à la construction d'une prospérité commune

Enième initiative de la Chine en faveur d'une économie mondiale ouverte, la 6e édition de l'Exposition internationale d'importation de Chine (CIIE) aura lieu du 5 au 10 novembre 2023 à Shanghai. Initiée en 2018 par le président Xi Jinping, la CIIE est la première et la plus grande exposition d'importation au niveau national. Elle offre l'opportunité aux entreprises de tous les pays de profiter des multiples opportunités offertes par le vaste marché intérieur de la Chine, 2e pays importateur au monde.

Pour cette 6e édition, toujours organisée sous le thème « Une nouvelle ère, un destin partagé », plus de 3 400 exposants et 394 000 visiteurs professionnels venant de 154 pays, régions et organisations internationales, sont attendus à Shanghai. Plus de 100 dirigeants des 500 plus grandes entreprises du monde ont également confirmé leur participation. Comme les années précédentes, l'Exposition sera organisée en six grandes zones : produits alimentaires et agricoles, automobile, technologie et équipe-

ment, biens de consommation, dispositifs médicaux et soins de santé, et commerce de services.

Dans son allocution prononcée à l'ouverture de la 5e édition de la CIIE l'année dernière, le président Xi Jinping a déclaré que la Chine « s'efforcera de créer de nouvelles opportunités pour le monde à travers son propre développement », une forte promesse en parfait accord avec la vision de la Chine de construire « une communauté d'avenir partagé pour l'humanité ». A titre d'illustration, des initiatives comme l'incontournable Foire de Guangzhou, grâce au célèbre « Made In China », ont déjà permis à la Chine de faire profiter de son développement les entreprises et les consommateurs tant des pays développés que des pays en voie de développement. Avec la CIIE, la Chine se positionne comme un leader de la nouvelle ère économique mondiale. En important des produits et des services de qualité, notamment grâce à des zones et des plateformes pilotes, ce sont

à nouveau les entreprises de tous les pays sans distinction qui en bénéficieront, aussi bien que les entreprises et les consommateurs chinois. Ce que nous pouvons appeler le « China Certified » est en passe de devenir une référence en termes de qualité de produits et de services d'importation.

Pour réaliser cette vision, la Chine devra relever plusieurs défis, tant au niveau politique qu'économique, venant tant de l'intérieur que de l'extérieur. Du point de vue politique, il s'agira de convaincre l'opinion internationale, face à un certain narratif qui tend à remettre en question la légitimité du leadership mondial économique de la Chine. Nul n'est sans ignorer comment le « Made in China », dont beaucoup plus de multinationales profitent qu'on ne veut l'avouer, est souvent tourné en dérision afin de diminuer l'aura internationale de la Chine. Du point de vue économique, le « China Certified » devra surtout relever le défi de garantir la qualité des produits importés, d'at-



teindre les objectifs économiques propres de la Chine, tout en veillant à la diversité et aux intérêts des pays partenaires.

La Chine réussira-t-elle son pari d'une prospérité commune mon-

diale dans la nouvelle ère ? Réussira-t-elle à convaincre le monde de la pertinence des valeurs qui lui sont chères comme l'ouverture, la communauté de destin, et la coopération internationale ? Les retombées de la 6e édition de l'Expo-

sition internationale d'importation de Chine nous en diront certainement un peu plus.

Gagne O'scawn Pierre Pibarod

Source : français.cgtn.com

Exposition internationale d'importation de la Chine : Une 6e édition riche en couleurs

Symbole majeur de l'ouverture de la Chine au monde, l'Exposition internationale d'importation de la Chine (CIIE) s'est imposée au fil des ans comme une vitrine incontournable pour la promotion des entreprises du monde en Chine. La 6e édition post-pandémie de la Covid-19, qui se tient du 5 au 10 novembre 2023 au Centre

national des expositions et des congrès de Shanghai, se distingue par son envergure. Les chiffres à eux seuls témoignent de la grandeur de ce rendez-vous mondial dont la cérémonie d'ouverture sera présidée par le Premier ministre chinois Li Qiang.

Ce sont 154 pays, régions et organi-

sations internationales, avec plus de 3 400 exposants, qui sont attendus à Shanghai. 289 sur les 500 plus grandes entreprises mondiales et des entreprises leaders de l'industrie prennent part à la 6e édition. Il faut noter que 410 000 visiteurs professionnels se sont également inscrits à l'exposition. Plus de 5 700 volontaires ont été mobilisés pour

offrir des services de qualité aux visiteurs et acheteurs de la 6e édition de la CIIE.

L'Exposition commerciale se tiendra cette année sur une superficie de 367 mille m², soit une augmentation importante par rapport aux éditions précédentes. Dans les différentes zones d'expositions, acheteurs et visiteurs auront une gamme variée de choix entre les produits alimentaires et agricoles, automobiles, technologies et équipements, biens de consommation, dispositifs médicaux et soins de santé, services et commerce. La zone d'incubation de l'innovation sera l'une des attractions de cette édition dans la mesure où plusieurs projets seront présentés.

Plateforme permettant de présenter une image globale de la Chine et des opportunités qu'elle offre dans les domaines du commerce, de l'investissement, de l'industrie, du tourisme et des sciences hu-

maines, l'Exposition internationale d'importation de la Chine promeut avant tout l'ouverture au monde. De l'Asie à l'Afrique en passant par l'Europe et l'Amérique, ce sont les entreprises du monde entier qui se retrouvent à Shanghai pour tisser des partenariats économiques et commerciaux.

La CIIE participe, par ailleurs, à la visibilité des actions de l'initiative «la Ceinture et la Route». A cette 6e édition, 64 pays partenaires de l'initiative «la Ceinture et la Route» participent à l'exposition nationale, et plus de 1 500 entreprises connexes seront présentes à l'exposition commerciale.

En plus de l'exposition des produits, la CIIE se veut aussi une tribune d'échanges, de discussions et de partages d'idées. C'est dans cette dynamique que le Forum économique international de Hongqiao est une partie intégrante de la CIIE. A l'occasion, 8 000 invi-

tés venus d'horizons divers vont échanger des questions inhérentes développement vert, l'économie numérique et les technologies intelligentes. Au cours dudit Forum, il sera lancé le Rapport sur l'ouverture du monde 2023 et du dernier indice d'ouverture.

Au regard des ambitions qu'elle affiche et du nombre de pays participants, on pourrait dire que la 6e édition de la CIIE ouvrira davantage le marché chinois aux entreprises monde et favorisera l'accès au marché chinois à plus de produits commerciaux. Une fois de plus, décideurs politiques, entrepreneurs chinois et du reste du monde sauront ouvrir ensemble les chemins qui conduisent à une coopération mutuellement bénéfique et au bien-être de tous.

Karim Badolo

Source : français.cgtn.com



Participation des aigles à la can côte d'ivoire 2023 :

Le gouvernement se constitue en 12ème homme !

Le jeudi 26 octobre 2023, le ministre de la Jeunesse et des Sports et de la construction civique, Abdoul Kassim Fomba était devant les hommes de média. Il s'agissait pour lui de partager avec la presse, la dynamique amorcée par son département pour mobiliser les Maliens derrière les Aigles à la prochaine CAN 2023 en Côte d'Ivoire du 13 janvier au 11 février 2024. Déjà, la promesse de mettre à disposition 100 bus climatisés, 15 mini Bus VIP climatisés et 15 4*4, ainsi que l'hébergement de 1000 supporters à Korhogo a été actée.

En vue de mobiliser les Maliens vivant à l'intérieur, en Côte d'Ivoire et ailleurs, le ministre en charge de la Jeunesse et des Sports, Abdoul Kassim Fomba, a tenu une conférence de presse.

Pour rappel, la 34e édition de la Coupe d'Afrique des nations se tiendra cette année en Côte d'Ivoire. Un pays voisin du Mali. Ce n'est pas tout, la poule "E" dont le Mali a hérité est logée à Korhogo une ville située à 557,9 km de Bamako et loin d'Abidjan de 1116,8km. Raison pour laquelle, à l'instar du ministre Fomba, de nombreux observateurs estiment que cette CAN est une aubaine pour le public sportif malien mieux pour mieux soutenir son équipe nationale comme à la maison. Conscient de cet état de fait, le département en charge des sports a entamé sa campagne de mobilisation générale pour une participation massive des Maliens à l'occasion de cette CAN, d'où le but de cette première conférence de presse.

A cette occasion, avant son intervention, le ministre Fomba a tout d'abord en concordance avec la salle, chanté l'hymne national du Mali. Selon lui, il y a de cela quelques semaines qu'il a mis en place une

commission pour l'organisation de la CAN au niveau du ministère. Une commission au sein de laquelle siègent, dit-il, les différents départements, la Présidence, la Primature ainsi que certains acteurs clés du secteur des sports qui pourront énormément aider dans ce processus.

Cette commission, a révélé le ministre Fomba, est animée de l'évidence que cette CAN qui se tiendra à nos portes, mérite une mobilisation populaire des Maliens. Surtout, parce que le Président de la Transition, le Premier Ministre, les membres du Gouvernements et tout le Mali réclament la coupe. Raison pour laquelle, il a lancé l'appel à la mobilisation surtout des supporters, des jeunes et toutes les personnes ressources car le département ne pourra pas évoluer seul dans cette dynamique.

Selon le Chef du département des Sports, l'importance de cette mobilisation est que lorsque l'équipe va se sentir soutenue, pousser, bousculer, elle va avoir de l'énergie et au moment où elle se sentira fati-

guée, elle va avoir de l'énergie parce qu'elle en aura besoin pour prendre cette coupe. Et également, parce que l'on est certain que cette année «on a notre mot à dire en Côte d'Ivoire et on pense que l'équipe nationale du Mali est prête cette année pour amener la coupe » a déclaré le ministre des Sports. Qui a ensuite invité toute la population à rester derrière les Aigles du Mali, à l'aimer et les soutenir. «Cela ne sera possible sans l'aide de la presse d'où votre présence » a-t-il affirmé.

A cet effet, dira-t-il, il y aura beaucoup d'activités sur le terrain comme les mobilisations au niveau des radios, des télévisions, des rencontres sur les espaces publics dans les quartiers, des caravanes et d'autres animations publiques. Etant donné que le Mali joue sa phase de poule à Korhogo accompagné des Aigles du Carthage de la Tunisie, des Bafanabafana de l'Afrique du Sud et des Warriors de la Namibie, le ministre Fomba a affirmé que le département des sports en collaboration avec la Fédération malienne de football, a



déjà rencontré les Maliens vivant à Korhogo qui sont d'ailleurs mobilisés à accueillir les supporters et toute la colonie malienne qui s'y rendra.

« Hier, j'ai eu des visites des gens qui se sont déjà engagés à mettre à disposition 100 bus climatisés, 15

mini Bus VIP climatisés et 15 4x4 » a annoncé le Ministre Fomba. Avant d'ajouter, qu'il a eu la promesse d'hébergement gratuit de 1000 supporters à Korhogo.

En guise de conclusion, il a exhorté la population à se mettre en

mission pour soutenir les Aigles du Mali avant de remercier le Président de la Transition pour son soutien au développement du sport.

Par Safiatou Coulibaly
Source : Le Sursaut



Bélier (21 mars - 19 avril)

Si vous hésitez à vous lancer dans un projet parce que vous le trouvez audacieux, ne doutez plus et lancez-vous. Vous avez en main toutes les ressources nécessaires pour mener à bien cette entreprise. Vous disposez des moyens humains comme des moyens matériels, sans compter sur votre créativité et votre aptitude naturelle à bien répartir les tâches. Souriez, votre avenir professionnel s'annonce plein de succès.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Si vous avez commencé un nouveau travail récemment, bonne nouvelle : votre aventure professionnelle débute sous les meilleurs auspices et vous devriez vous épanouir. Si au contraire cela fait longtemps que vous êtes au même poste, essayez de faire le point sur votre carrière. C'est un bon moyen de redéfinir ce que vous voulez vraiment. Restez attentif aux possibilités que l'univers va vous offrir, il devrait y avoir de belles surprises.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Le ciel vous aide à reprendre du poil de la bête dans la sphère professionnelle. Votre sens de l'initiative refait surface et vous entreprenez de nouvelles choses, notamment un projet que vous avez en tête depuis longtemps. Vous retrouvez votre gnaque et accomplissez les démarches nécessaires sans attendre. Votre bonne humeur et votre diplomatie devraient vous attirer des collaborations qui seront très bénéfiques.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Du changement, un goût d'ailleurs. Vous en avez besoin. La routine professionnelle vous pèse. Vous enviez les nomades digitaux qui parcourent le monde et qui postent leur bonheur sur les réseaux sociaux. Et si vous faisiez cette formation dont vous rêvez ? Ce serait le premier pas vers le changement que vous espérez. Vous pouvez aussi regarder les mutations proposées dans votre entreprise. Qui sait... l'une d'elles correspond peut-être à vos nouvelles attentes.



Lion (22 juillet - 23 août)

Créativité et inspiration artistique seront les deux mots-clés de votre journée. Deux qualités que vous mettez à profit dans votre vie professionnelle, mais aussi dans votre quotidien. Lors du retour à la maison, vous aurez des envies de créer de vos propres mains, de bricoler, de réaménager, de ranger. Cela vous donne confiance en vous, tout en vous ouvrant à de nouvelles perspectives. Faites fructifier vos bonnes idées.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous aimeriez bien que les choses changent au travail. La routine devient pesante, vous recherchez de la nouveauté... Hélas, ce n'est pas pour tout de suite ! Rien ne change, et vous devrez encore vous atteler aux mêmes occupations. Cela commence à vous lasser, et vous en avez assez. Et si vous changiez ? Envisager de nouvelles occupations peut s'avérer être une excellente idée aujourd'hui. Votre projet pourra se construire vite et bien.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Que vous soyez au bureau ou à votre propre compte, il est essentiel de bien respecter votre planning. Cette feuille de route est la garantie de votre succès. Vous savez que vous manquez de temps pour accomplir tout ce dont vous rêvez. Seule une organisation sans faille peut vous guider sur la voie de la productivité. Vos partenaires professionnels vont très vite remarquer vos progrès spectaculaires. Leurs appréciations positives vous iront droit au cœur.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous débordez d'énergie, et c'est très bien, mais essayez de laisser vos collègues s'exprimer, sinon l'ambiance risque vite de devenir tendue. Les astres vous inspirent des idées nouvelles et stimulantes. Plein d'ambition, vous espérez obtenir la reconnaissance que vous méritez dans votre milieu professionnel. Si vous savez être diplomate et ménager les susceptibilités des uns et des autres, vous parviendrez à vos fins !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Misez sur la discrétion dans votre environnement professionnel, car le climat est à l'orage. Entre pic de stress et conflits internes, l'ambiance est lourde. Pour éviter que cela ne vous affecte, isolez-vous autant que possible. C'est en gardant le focus sur les tâches que vous devez accomplir aujourd'hui que vous échapperez à cette atmosphère négative. Ce soir, vous pourrez savourer un repos bien mérité !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Même si vous avez déjà un emploi, il ne vous satisfait pas. Et vous aimeriez beaucoup changer. Et cette journée pourrait vous être très favorable pour cela. Vous pourriez trouver de bonnes opportunités pour un travail qui vous plaît vraiment beaucoup. Si vous ne travaillez pas, de belles offres seront disponibles. À vous de choisir celle qui vous convient le mieux. Vous avez toutes les chances pour décrocher le poste idéal.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous aimeriez beaucoup que les choses évoluent au travail, mais vous ne savez pas comment faire. Pas d'inquiétude, cette journée vous fera plaisir. Vous allez trouver les bonnes solutions pour que vos collègues et supérieurs vous apprécient, et le résultat sera positif. Vous obtiendrez ce que vous souhaitez. Si vous êtes à la recherche d'un emploi, la dynamique sera favorable. Vous pourriez décrocher le poste de vos rêves.



Poisson (19 février - 21 mars)

Pourquoi avez-vous l'impression que votre boss est sur votre dos ? Si vous n'avez pas de boss, ce sont de vos partenaires dont vous doutez... Vous avez la folie des « Et si ». Un accès de paranoïa vous saisit. Détruisez-le, il est mauvais conseiller. C'est parfaitement inutile d'être en alerte. Rien de grave ne se profile à l'horizon. Vos collègues et collaborateurs jouent leur rôle, rien de plus. Si vous continuez, ce sont eux qui vont douter de vous !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>1273 Malikilé</p> <p>Kamena lève le voile!</p>	<p>1274 Malikilé</p> <p>Les enfants de Badalabougou servis</p>	<p>1275 Malikilé</p> <p>Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA</p>	<p>1276 Malikilé</p> <p>La grosse arnaque!</p>
<p>1277 Malikilé</p> <p>242 filles et femmes installées</p>	<p>1278 Malikilé</p> <p>De quoi ont peur les pays de la zone franc?</p>	<p>1279 Malikilé</p> <p>Montaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM</p>	<p>1280 Malikilé</p> <p>Les travaux débutent aujourd'hui!</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23